

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 avril 2024

Convocation du 11/04/2024

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-quatre, le seize du mois d'avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois d'avril, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Excusées :

Mme BOUCHER Annick représentée par Mme LEVEQUE Béatrice
Mme LE SAGE Gwénaëlle

Secrétaire de séance : Mme Nathalie PETERS

DCM2024-04-056 **Attribution subvention association Espace de Vie Sociale Nord Saumurois – actions enfance jeunesse** :
Acte 7.5.3 : Finances locales – subventions

Le conseil municipal,

Considérant que les actions gérées par l'EVS entrant dans le cadre de la convention Territoriale Globale (Relais jeunes, mercredis loisirs, petites vacances « île aux enfants – relais juniors 8-12 ans », coordination) et hors CTG pour le CLAS présentent un intérêt pour la commune,

Vu le courrier de la direction de l'association et les comptes fournis,

Après analyse et en avoir délibéré :

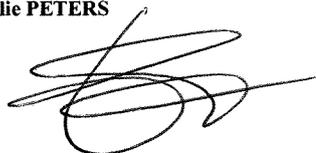
- Décide, par seize voix pour et deux abstentions, d'accorder une subvention de 24 820,00€ à l'association EVS Nord Saumurois dans le cadre de ses actions enfance et jeunesse au titre de l'année 2024.

Cette dépense sera imputée à l'article 65748 du budget communal.

- Autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec le représentant de l'association.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Nathalie PETERS



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

